



## Communiqué Pour diffusion immédiate

Sous financement chronique en santé mentale

### Investir dans les organismes, c'est faire économiser des millions au réseau de la santé

**Saguenay-Lac-Saint-Jean, le jeudi 22 février 2018** - L'Association des Ressources Alternatives et Communautaires en Santé Mentale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, (ARACSM-02) a rencontré en après-midi la direction générale du Centre intégré universitaire en santé et services sociaux. L'objectif de la rencontre : exposer la situation impossible des organismes œuvrant auprès des personnes vivant avec des problématiques en santé mentale de la région, présenter de nouveau l'offre de services et le requis financier qui l'accompagne et obtenir un engagement ferme de CIUSSS vers la mise en place de mesures tangibles.

« Cette année, l'indexation des budgets de nos organismes n'a été que de 0,7%. Concernant les sommes investies par le Gouvernement du Québec dans le Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC) de 635 000 \$, aucun montant n'a été destiné à un organisme en santé mentale. Rien, zéro, pas un sou. La situation est devenue insoutenable et il est important de considérer les organismes dans le continuum de service », a expliqué la présidente du conseil d'administration de l'ARACSM-02, madame Caroline Dubé.

La rencontre, qui se déroulait en présence de la direction générale du CIUSSS et des représentants de l'ARACSM-02, avait pour objectif de présenter de nouveau le requis financier qui permettrait de combler le manque à gagner.

« Ce qu'on veut, c'est une solution concrète qui permettrait enfin aux organismes de respirer et de se concentrer sur le travail de terrain qu'ils ont à accomplir : prendre soin des personnes vulnérables qui grâce aux organismes, n'ont pas à être pris en charge par l'état. Rappelons qu'un client en santé mentale ayant recours aux services du réseau public requiert des coûts beaucoup plus élevés que le même client pris en charge par les organismes communautaires. Si les organismes n'étaient plus en mesure d'offrir leurs services à ces clients, qu'en adviendrait-il ? », s'est questionné le membre du comité stratégique de l'ARACSM-02, monsieur Christian Morin.

« Cette rencontre est un premier pas dans la bonne direction. Nous sommes confiants qu'avec un peu de bonne volonté, nous parviendrons à obtenir des résultats pour le maintien des services. Nous connaissons madame Couture et savons que ses valeurs humaines à l'égard des personnes vivant avec des problématiques en santé mentale l'aideront à prendre la bonne décision. Nous savons qu'elle souhaitera laisser un héritage positif dans notre secteur », a conclu madame Caroline Dubé.

L'ARACSM-02 a demandé à la direction générale du CIUSSS un retour sur le requis de service d'ici la mi-mars.

- 30 -

Source : Sophie Villeneuve  
Catapulte communication  
[svilleneuve@catapultecomunication.com](mailto:svilleneuve@catapultecomunication.com)  
418 808-4250